



## DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES CPE DU 26 NOVEMBRE 2015

Il est difficile de débiter cette CAPA sans évoquer les événements tragiques du 13 novembre. La **CGT** Educ'action, tient à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par la tragédie du vendredi 13 novembre. Elle salue à nouveau la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publiques.

Ces attentats, perpétrés sur des lieux de culture et de vie, frappent et concernent chacune et chacun d'entre nous, toutes les populations de toutes religions, origines ou nationalités et particulièrement la jeunesse.

Très rapidement, nous avons reçu un mail de notre ministre, nous invitant à accompagner au mieux ces élèves dans la digestion de cet attentat : **« Parce que vous leur offrez les savoirs nécessaires à la compréhension du monde d'aujourd'hui, il est important que vous puissiez leur répondre. Ce dialogue, je le sais, n'est jamais évident à mener. Pour vous aider dans cette difficile mission, des ressources spécifiques sont mises à votre disposition ».**

Le site EDUSCOL était censé rassembler les outils nécessaires pour que chacun d'entre nous puisse accompagner la parole de l'élève dans le cadre et le respect des valeurs de notre institution.

Une fois de plus, les équipes éducatives se sont retrouvées le lundi matin, éprouvées comme l'était d'ailleurs toute la société civile. Une fois de plus et souvent sans concertation, l'ensemble des membres de l'éducation nationale se sont vus exposer et affronter seuls le questionnement multiple des élèves sur l'actualité. Quels outils avons-nous réellement pour appréhender au mieux ces événements et ne pas laisser l'affect prendre le dessus. Nous ne pouvons que regretter qu'il n'y ait pas eu de façon systématique à minima un temps de concertation entre les personnels afin de s'accorder sur la façon de reprendre au mieux et dans une réelle cohérence ces événements.

Nous demandons au ministère de l'Éducation Nationale de permettre des moments de réflexion et de ne plus laisser le personnel affronter seul ces événements afin de les aider, dans la concertation, à répondre sur le plan pédagogique et éducatif à ce défi qui reste devant nous.

La réponse sera toujours dans le combat de tous les amalgames, de toutes les stigmatisations notamment des citoyens français, musulman(es) de confessions, que ces actes visent à alimenter.

Nous nous inquiétons également de la mise en place des IMP dans les établissements. Nombre de chefs d'établissements ont d'emblée exclu les CPE de la répartition. Les textes sont pourtant clairs quand aux personnels destinataires de ces IMP ainsi qu'à leur mode de répartition. Aussi, nous nous étonnons que certains chefs d'établissements aient d'ores et déjà demandés à des CPE de signer des lettres de missions pour des IMP relatives au fonctionnement propre de l'établissement.

Nous demandons que les CPE puissent naturellement être destinataires des IMP en lien avec le décrochage scolaire.

Enfin en ce qui concerne la promotion d'échelon, nous ne pouvons une nouvelle fois que regretter le maintien de ce système inégalitaire basé sur la notation. Il génère très souvent un retard irrattrapable dans les dernières années de la carrière des collègues.

Les élus paritaires académiques **CGT Educ'action** :

Sylviane LAPORTE-FRAY  
Hakim NADOUR